

### Mouvement en Allemagne.

II.

(Voir le numéro du 21 courant.)

Heureusement, ce n'est pas seulement aux missionnaires et aux prédicateurs qu'il faut attribuer ces conquêtes. Les ordres religieux et les simples prêtres sont, il est vrai, l'épée et le bouclier de l'Église et de la société; mais la tête et les mains, ce sont le Pape et les Evêques. Or, nous trouvons bien juste une profonde remarque qu'exprimait hier M. de Montalembert: c'est que le mouvement ultramontain de l'Allemagne est pur d'exagération révolutionnaire, qu'il part des Evêques et respecte les Evêques; que là où on ne dit pas, comme les ex-géobéristes en Italie, le Pape est tout et tout est lui, le roi absolu, des chrétiens, ecclésiastiques et laïcs; que les ultramontains allemands se rapprochent au contraire avec respect de toute autorité, se servent de plus en plus autour du Pape, mais sans offenser la hiérarchie et la liberté nécessaires à la vie de l'Église et à la sagesse de ceux qui veulent la défendre. Nous croyons, avec M. de Montalembert que les extrêmes se touchent; que, entre les extrêmes, il y a toujours un abîme de révolution et de mort; que le despotisme illimité touche de près à l'anarchie et est près d'y tomber. Ainsi nous réjouissons-nous avec lui de voir parmi les ultramontains allemands tant de sage unité et de respect pour les Evêques.

Voici un exemple de la mesure, du courage, de l'éloquence de l'Épiscopat allemand écoutons l'illustre archevêque de Séeckin, caractéristique des révolutionnaires et notre époque: *Je suis*, dit-il, les conditions vitales de la société humaine n'avaient été méconnues en si vaste espace que les années 1818 et 1819. Il engage les fidèles à remercier Dieu de ce qu'il a permis la restauration du Pape et de l'Empereur; mais à remercier en actions encore plus qu'en paroles. Voici comme il décrit les apôtres de la révolte et leurs moyens de captation:

"On promet au paysan qu'il sera délivré de toutes charges... On promet au bourgeois qu'il ne paiera plus ou presque plus d'impôts et fera de grands bénéfices; on promet à l'ouvrier qu'il recevra haute paie pour mince ouvrage; on promet aux enfants qu'ils gouverneront le monde; à tous, indistinctement, on assure qu'ils étaient les souverains de l'Etat, et que tout devait plier sous leur volonté. A chaque agitateur de la nouvelle liberté on offre en perspective de riches honneurs: pour chaque famille de déclamation calomnieuse, des fonctions électives largement payées, des emplois lucratifs, l'entrée au ministère. Au nom des droits de l'homme, on invite jeunes et vieux à laisser de côté les travaux professionnels pour prendre le fusil, tenir des réunions, voter des résolutions, signer des adresses menaçantes, et finir par boire, jouer et fêter brutalement à toute convulsion. Religion, morale, gouvernement devaient être détruits, afin que personne ne fût plus empêché de pénétrer dans chaque réve ambuleux et de se vautrer dans le sensualisme. Il ne devait plus être mention du jour des vivants et des morts, qui siège un jour dans les nuées.

"Bientôt le mensonge, sous la bannière duquel on entraînait en campagne, Dieu et la raison, s'est montré dans son effroyable nudité. On acclamait la Liberté, et les peuples désobéissaient avec le despotisme de malfaiteurs et de fous, dont l'unique droit, dont l'arme la plus forte était leur impudence au-

dace. Celui qui réunissait une bande pour donner des charivaris, sonner le tocsin, faire des barricades, était le héros et le souverain du jour. On s'était engagé à transformer la terre en un paradis, et dans le rayon du pouvoir béatifique des novateurs, la terre devenait une image de ces lieux maudits où régnent le désordre et l'éternelle terreur. Bientôt il se révéla que ce régime du désordre, qui menaçait les riches du pillage, ferait aussi les sources secourables aux pauvres. Bientôt on reconnut que le chef était le salaire de la Révolution pour les péchés de presque tous ses instruments. Mais si l'on n'a renoncé à ces menées que par mécompte, que l'on prenne garde, au retour de la tentation, de ne pas succomber à de nouvelles tromperies encore plus dangereuses. Les héros de la révolte contre tout pouvoir respectable se sont, il est vrai, retirés comme des hiboux dans des coins obscurs, lorsque le jour a reparu; mais ils n'ont pas renoncé à leur métier; ils espèrent que leur temps reviendra, et leurs coupables espérances ne seront pas sans fondement jusqu'à ce que les convoitises de l'égoïsme, leurs fidélités allées, se soient soumises au doux empire de Jésus-Christ.

"Qui, celui qui ne recherche que son intérêt et soi-même, celui qui ne déteste les perturbations que parcequ'elles le blessent dans cet intérêt, celui-là n'est pas seulement un membre mort du corps qui a le fils de Dieu pour tête; il est, en outre, exposé dans ce monde aux plus déplorables égarements. De même que les Madianites, quand Gédéon et l'épouvante du Seigneur tombèrent sur eux, s'entre-grogèrent et détruisirent leur propre armée, ainsi ces gens se vissent contre eux-mêmes plus violemment que l'ennemi, lorsqu'un paradoxe politique les enlève; et ils détruisent de leurs propres mains ce qu'ils voulaient édifier. Qui n'en connaît les exemples encore peu éloignés de nous?

"Lorsque le Messie s'approcha, pour la dernière fois avant la Passion, il regarda, plein de tristesse, la merveilleuse construction du Temple, et il dit: "Oh! puissés-tu donc enfin ouvrir les yeux en ce jour qui t'est accordé pour la paix!" Jérusalem n'écoula pas le Messie, mais elle le crucifia. C'est pourquoi arriva le conquérant déjà vu par Daniel; et après d'effroyables souffrances, la magnificence de Juda s'évanouit dans le sang et leurs ruines.

Le Messie nous dit aussi aujourd'hui: "Oh! puissés-vous enfin ouvrir les yeux en ce jour qui vous est encore accordé pour la paix!" Voulez-vous comme Jérusalem, fermer l'oreille à son doux avertissement? Ce qui fait notre salut demeure: il cache à notre vue? Les châtiements de la justice ont passé devant nous pour nous avertir; mais, cette fois encore, la justice a daigné arrêter le bras de l'ange de la mort déjà levé sur nous. Une trêve nous est comédée. Ne voulons-nous pas la mettre à profit?"

Il est impossible de désespérer d'un pays où se trouvent de tels missionnaires, de tels Evêques; où se forme une doctrine si vraie; où l'on voit un prince comme François-Joseph, des généraux comme ceux qui ont sauvé l'Autriche, des journalistes légitimistes comme le rédacteur de la *correspondance autrichienne*, qui écrivait récemment cette remarquable apologie du parti catholique: "Ce parti n'oubliera jamais de fortifier l'autorité par la religion; de veiller le sentiment du droit et de devenir le combatte l'esprit de convoitise, d'envie, de méfiance et de présomption. Quelles que soient leurs divergences d'opinions politiques, tous ceux qui ont vraiment de bonne volonté

et par conséquent capables de la paix, auront à se réunir pour tendre sérieusement à ce but capital. Toute autre chose désirable sera par là même conquise beaucoup plus sûrement que par des efforts violents et impatients."

Bien facile est réellement l'apologie du parti catholique en Allemagne, car ses chefs se montrent sages, actifs, savants. Leur fécondité littéraire est admirable. Le professeur Philips vient de publier son quatrième volume de son bel ouvrage sur le droit ecclésiastique, dont les trois premiers volumes ont été analysés dans l'*Univers*; le docteur Buss a édité dans sa revue une très-intéressante histoire de la persécution de la chute et de la renaissance du catholicisme en Angleterre. Presque en même temps, il a traduit et publié les discours et les écrits de M. de Montalembert et de M. de Valdeguanas contre la révolution et le matérialisme, en les accompagnant de commentaires et de l'appréciation du radicalisme allemand. MM. Jarek et Guido Gerres continuent leur redoutable combat contre les erreurs démagogiques; et l'on ne saurait compter les écrits théologiques et religieux d'hommes moins connus. — A l'exception de M. le général de Radzowitz, que son affection pour le roi de Prusse illusionne peut-être, presque tous les célèbres écrivains catholiques de l'Allemagne embrassent la cause de l'Autriche, "si vieille et pourtant si jeune," contre les prétentions de la Prusse, "si jeune et pourtant déjà si vieille." La *Valkyrie*, à laquelle nous empruntons ces expressions caractéristiques, constate avec regret l'affaiblissement de la considération de la Prusse à l'étranger, et elle déclare que cet affaiblissement provient de ce que la diplomatie prussienne manque à la fois de loyauté et d'habileté. Le principal organe des soi-disant conservateurs protestants de la Prusse, la *Kreuzzeitung*, ne manque pas de loyauté, mais elle n'est guère habile; car elle disait, il y a quelques semaines, que la vie de la Prusse était attachée au protestantisme, et que cette monarchie devait grandir ou mourir avec lui. Agréable profession de foi pour les sept millions de catholiques que contient la monarchie prussienne.

Pourtant elle exprime une importante vérité. Oui, nous sommes nous-mêmes disposés à croire que l'Angleterre et la Prusse ne vivent et ne grandissent, comme puissances, que par le protestantisme et la révolution. Nous sommes même fermement convaincus que l'hérésie panslaviste ou socialiste, qui domine déjà dans la mer du Nord, s'emparera d'ici à un quart de siècle, de la Méditerranée, c'est à dire de l'artere de la civilisation chrétienne, si, avant ce temps, l'idée catholique, représentée principalement à Vienne par l'empereur François-Joseph, à Paris par M. de Montalembert, à Madrid par M. Donoso Cortés, et cette idée se rapproche en un même but les trois grandes puissances méditerranéennes. Oui, si la France, l'Autriche et l'Espagne ne se groupent pas autour de Rome, par une loi commune, en un système commun; oui, si elles ne disent pas ensemble: *In manus tuas, Domine, committimus spiritum nostrum*, nous sommes persuadés que le catholicisme ne pourra pas fermer aux Russes les portes de la Méditerranée; qu'ils achèveront de conquérir le tombeau de Christ et les peuplades musulmanes, et qu'ils viendront, en un double torrent, heurter sur les côtes de l'Océan le protestantisme et le socialisme, après avoir érasé, en les dissolvant, les Slaves catholiques.

Il est digne de remarque que l'Angleterre s'est emparée de Gibraltar à l'instant où, par la faute de la France, la foi et l'ordre chancelaient; qu'ils ont conquis Malte, par la faute

de la France, au moment où la raison était élevée à Paris sur les ruines de l'autel. Qu'une réaction catholique s'accomplisse à Paris, que de là l'idée chrétienne se répande par la triple force du sacrifice humble, de la prière et du travail, et avant peu on verra l'Autriche, la France et l'Espagne reconquérir à la foi et à l'ordre la Méditerranée, qui est le cœur du monde.

### Angleterre.—Bill penal.

(Nous extrayons ce qui suit de nos journaux de Paris.)

Quiconque prendra la peine de parcourir la discussion demeurera convaincu qu'il ne s'agit plus seulement de proscrire l'usage des titres épiscopaux (ce qui était déjà assez grave), mais de frapper l'Église au cœur, en la privant de son épiscopat.

Lord John Russell ne nous révélera les précieuses ressources du bill que lorsqu'il aura été converti en loi. En attendant, il proteste avec hypocrisie de son respect pour le *libre exercice de la religion catholique romaine*, qui, dit-il, est un droit acquis, consacré, contre l'exercice duquel personne ne songe à s'insurger. Mais, ajoute le premier ministre, les actes, brefs, résolutions du Pape, ne peuvent être abandonnés à l'interprétation facultative des catholiques romains, parce que cette interprétation serait favorable à la cour de Rome? Que pensez-vous de ce respect pour le *libre exercice de la religion catholique*, interprété tout-à-la-fois par un gouvernement protestant, une législation protestante, un pays protestant? Convenez que des protestants sont des interprètes bien compétents des actes émanés du Saint-Siège?

Lord John Russell a soin de prévenir que ces actes seront interprétés de manière à défendre les prérogatives et la suprématie de la Couronne, qui, sans l'intervention de l'anglicanisme, seraient livrées entièrement à la merci de l'autorité papale!

Tout annonce que l'interprétation équivaut à l'interdiction du culte catholique.

Sir James Graham, qui s'est attaché à faire ressortir les équivoques, les doutes, et par suite les dangers de la première clause du bill, a démontré que cet article est une aggravation des deux clauses abandonnées par le Ministère dans le premier projet soumis à la Chambre, comme étant de nature à entraver l'exercice du culte catholique.

Si tout acte, bref, rescrit émané de Rome est nul et illégal devant le tribunal anglais, si toute juridiction spirituelle exercée en vertu de ces brefs est nul et illégale; l'Angleterre et l'Irlande se trouveraient, par le fait de l'adoption de la loi, privées d'Evêques, si cela pouvait être. Les Archevêques et Evêques d'Irlande, qui ont toujours en des titres locaux, ainsi que les nouveaux Evêques d'Angleterre, ne pourraient plus ordonner, ou, s'ils passaient outre et administreraient le sacrement de l'Ordre, leurs prêtres ne pourraient pas marier sans s'exposer à voir les tribunaux, sur la demande de l'une des parties, prononcer la nullité du mariage. Quelle admirable liberté!

Il suit encore de la nouvelle rédaction du projet que les legs faits aux membres de l'Épiscopat et du clergé se trouveront frappés de nullité. Tout cela par respect pour le *libre exercice de la religion catholique*, dont nous ne saurions les partisans du bill ne voudraient pas porter atteinte! Lord John Russell n'est pas sorti de ce raisonnement:

"Quand à moi, dit le noble lord, j'aime mieux, en de tels débats, choisir pour juge la Chambre des Communes; seule, elle peut opposer une digue puissante à l'agression papale, sans pour cela s'attaquer le moins du monde à l'exercice libre du culte catholique, déjà consacré par des lois antérieures, et ce n'est pas là assurément faire la guerre à 8 millions de sujets de la Couronne! Ainsi d'une part, respect pour les droits acquis, respect pour la liberté de conscience; mais, d'autre part, résistance à l'agression papale, car avec une docilité dangereuse et une soumission tranquille à l'autorité catholique romaine, il n'y aurait plus d'autorité, plus de pouvoir, plus de juridiction du Parlement."

Les actes émanés du Saint-Siège s'adressent uniquement aux membres de l'Église, Evêques, prêtres ou laïques, qui seuls sont aptes à en connaître la valeur et la portée. Comment prétendre les faire interpréter par des protestants qui nient l'autorité d'où ils émanent et qui ignorent les matières dont ils traitent? Les Actes du Saint-Siège ont pour objet, directement ou indirectement, la propagation de la vérité et le salut des âmes, c'est-à-dire qu'ils combattent l'erreur et le péché; or, c'est à des hommes, partisans fanatiques de l'erreur, que lord John Russell veut confier le soin d'interpréter les actes destinés à la combattre. Telle est la tolérance du protestantisme anglais; c'est ainsi que les anglicans, on ne saurait trop le répéter, entendent la liberté de conscience! Mieux vaudrait, mille fois, proclamer le droit du plus fort et livrer la minorité catholique à la merci de ses seigneurs et maîtres anglicans. Cette politique aurait le mérite de la franchise.

M. Reynolds, le représentant de Dublin, a demandé à lord John Russell si, dans le cas où l'Archevêque catholique de Dublin viendrait à mourir, la bulle qui nommerait son successeur tomberait sous le coup de la loi?

Le procureur-général a répondu très-nettement que toute bulle donnant une juridiction spirituelle sur le territoire du Royaume-Uni serait nulle et tomberait sous le coup du premier article de la loi. Cette déclaration signifie que le Gouvernement prétend à l'avenir, et grâce à la loi en discussion, que le Saint-Siège ne pourra plus avoir aux vacances des sièges épiscopaux, même de l'Irlande.

La discussion commencera demain lundi sur l'article second du projet.

Lord John Russell.—La deuxième clause étant très-importante et de nature à soulever une longue discussion, je propose que le rapport soit fait sur la marche du bill, et que le président demande l'autorisation de s'ajourner lundi au Parlement. La première clause que la Chambre vient d'adopter entraîne d'illégalité le rescrit de septembre 1850. La deuxième clause doit proclamer illégale toute prise de titres émanés de la cour de Rome, et l'illégalité de la Couronne et l'illégalité de la Couronne.

M. Walsby.—Je prie le Ministère que mes amendements à la dixième clause du bill ont trois objets en vue: 1<sup>o</sup> de révoquer à des pénalités les personnes qui prendront un titre en vertu d'un bref de l'Evêque de Rome; 2<sup>o</sup> d'imposer des pénalités aux personnes qui ordonneront de l'Église au diocèse de Rome, ou publiquement et secrètement des lettres apostoliques ayant pour but d'établir une hiérarchie avec des titres émanés des évêques du Royaume-Uni; 3<sup>o</sup> d'imposer des pénalités à toutes personnes qui pourraient prendre en prétendant exercer une autorité ou juridiction dans un diocèse quelconque du Royaume-Uni. Je m'expliquerai plus catégoriquement lundi dans le comité.

Lord John Russell a protesté contre quelques uns des nouveaux amendements de M. Walsby, en déclarant qu'il est disposé à les combattre. On sait à quoi s'en tenir sur la valeur des déclarations du premier ministre. Les catholiques peuvent s'attendre, de sa part, à toutes les flatteries et à toutes les trahisons.

### REVUE DE LA SEMAINE.

### LE MONTAGNARD

OU LES

### DEUX REPUBLIQUES.

1793.—1848.

(Première partie, 1793.)

(Suite.)

Mlle. de Préville s'approcha de Dupuis et comme avait fait Jeanne, elle l'embrassa.

Tout près d'eux était un jeune homme. Il tenait son visage dans une de ses mains; l'autre était retombée sur ses genoux. A ses pieds un crayon et un morceau de papier.

Pauvre jeune homme, dit Anaïs, depuis hier qu'il est arrivé il est ainsi. Il n'a pas prononcé une seule parole, et bien des fois, j'ai vu des larmes couler entre ses doigts.

Tout en parlant, elle avait ramassé le crayon et le morceau de papier. Au moment où elle allait replacer silencieusement le crayon dans la main qui était à moitié fermée sur les genoux du jeune homme, ses yeux se portèrent sur le papier.

Des vers, dit-elle.

Et elle se mit à les lire à demi voix. C'était

comme une mélodie apportée par le souffle du vent:

Pourquoi donc regretter la terre?  
Près de Dieu seulement on cesse de souffrir:  
C'est monter vers le ciel, mais ce n'est pas mourir.  
Demain je reverrai ma mère.

A mesure que Mlle. de Préville lisait, le jeune homme relevait la tête. Il semblait écouter l'écho de sa pensée. Elle continua.

Dans ces jours de grande douleur,  
Honneurs qui n'ont point l'amour ni l'espérance,  
Car il est vain à vous sans regret ni souffrance,  
Lorsque vous l'appellez, Seigneur!

Il n'y avait plus rien de tracé sur le papier.

Le jeune homme s'était redressé tout-à-fait, et ses yeux, dans lesquels brillaient des larmes, semblaient regarder l'espace. Il reprit en laissant errer sur ses lèvres un amer sourire.

Lorsque la dernière heure sonne,  
Honneurs qui tend la main à des amis d'hier,  
Son front ne pâlit pas, son regard reste fixe,  
Et la mort est une Couronne.

Duis, semblables aux cordes d'une lyre que les doigts ne font plus vibrer, ses lèvres cessèrent de tressaillir, sa bouche devint muette, et il inclina de nouveau silencieusement sa tête.

Jeanne était devenue toute pensive, et ses yeux étaient humides; les larmes qui coulaient goutte-à-goutte de ce gémissement retombaient sur son cœur.

Elle continua de marcher avec Anaïs pour aller s'asseoir dans un des coins de la salle.

Mais tout à coup un cri bien faible se fit entendre à l'autre extrémité. Quelque léger qu'il fût, chacun l'entendit, et il y eut de ce côté de la salle un grand mouvement. Pris au milieu du silence qui s'était fait subitement une voix dit:

Il est mort.  
Le vieux duc avait rendu son âme à Dieu. Alors, chacun s'approcha de ce visage inanimé, sur lequel il y avait la double majesté de la vieillesse et de la mort, et comme des roseaux que plie le vent, toutes les têtes s'inclinèrent.

C'était un spectacle triste et touchant que tous ces prisonniers ainsi agenouillés à terre, eux, que la mort touchait de si près; on entendait le frémissement des lèvres qui murmuraient une prière.

Quand le guichetier de service entra, il s'arrêta lui-même muet et étonné.

Le cynisme de ces hommes qui s'étaient fait un entraînement d'airain contre toute chose sainte, courait involontairement le front.

Il resta un instant sur le seuil; puis secouant sa lourde tête comme il eût fait de son troussseau de clefs, et s'avancant d'un pas rapide et brusque jusqu'en fond de la salle, il regarda le vieux duc étendu sur le banc. Les mains du vieillard étaient jointes.

Eh bien! qu'est-ce que c'est, dit le guichetier. En voilà un qui a fini son affaire, comme s'il ne pouvait pas attendre jusqu'à demain, on l'aurait aidé.

De semblables paroles étaient si simples et si naturelles dans la bouche de ces hommes,

que nul ne détourna la tête et ne parut s'en étonner.

Quelques instants après, ce guichetier revint avec un de ses camarades et emporta le cadavre.

Mais aucun des prisonniers ne s'assit sur le banc ou le vieux duc était mort.

Pendant ce temps, un drame se jouait dans un coin de Paris, rapide comme tous les dénouements, saignant comme toutes les calamités et portant avec soi le dernier mot de folles espérances, dans un dernier cri de martyre de fidèles.

Quand la fidélité ne peut plus espérer, elle demande à mourir. Se résigner est la vertu des cœurs de marbre.

Tous les noms de cette association mystérieuse que nous avons suivie depuis la Provence se brisaient jour par jour: les lambeaux déchirés gisaient à terre avec une longue traînée de sang; les uns l'appelaient Lyon, les autres Bordeaux, Nantes, Vendée; partout des corps morts, amoncelés à faire des montagnes humaines et du sang à rougir les fleuves.

La France, entière, serrée à la gorge, palpitait sur l'échafaud.

A Paris s'étaient réunis les derniers troncçons. La mort de Danton, de Camille Desmoulins, de Fabre d'Églantine avait décuplé la montagne. La flûte de ce sang républicain monta au cerveau avec une agitation tumultueuse, et ruissela dans la capitale avec de sourds murmures. A peine furent-ils morts que cette convention sanguinaire par fâcheté,

lut l'ambition effrénée de Robespierre sur ces troncs décapités, et pleura la perte de ceux qu'elle n'avait pas osé défendre. La construction est générale.

Si la hache frappait ainsi les bras qui la guidaient, tout était perdu, la révolution retombait à sa source.

Ce moment était donc favorable pour tenter un soulèvement, pour semer la terreur dans la foule et en appeler aux personnes extrêmes.

Certes, si, par quelque audacieuse entreprise les membres du comité de salut public eussent été subitement arrêtés et poussés, avec de longs cris d'indignation, soit à la Conciergerie, soit à l'abbaye, soit au Luxembourg, leur popularité sur l'échafaud eût glissé dans tout ce sang nouvellement répandu.

Aussi fut-il subitement arrêté par les fidèles de la Vieille rue St. Jacques et de la rue de la Cerderie, que l'on tenterait dans la nuit même un coup décisif afin de ne pas laisser échapper cette chance inespérée de succès.

Le mot d'ordre fut donné, des signes de ralliement échangés. L'attaque devait être simultanée, sur différents points, pendant que des hommes dissimulés par groupes, en appelleront à la vengeance du peuple des assassins commis par Robespierre et les siens. En outre, on avait appris que les membres les plus influents du comité de salut public, justement inquiets de l'opinion publique, devaient se réunir en conseil pour assésier le régime absolu de la terreur sur de nouvelles